



Maintenant!

MARS-AVRIL 2015
N°13



LE FINISTÈRE À LA POINTE!

Nous, Finistérien(ne)s, avons porté à la tête du Conseil départemental une femme : Nathalie Sarrabezolles. C'est un fait encore trop singulier en France pour devoir le souligner. Je tiens à la féliciter chaleureusement. Elle s'inscrit dans les pas de son prédécesseur Pierre Maille auquel je rends hommage pour le travail accompli. Il a su concevoir des politiques départementales justes et solides pour notre Finistère. Dans un contexte où l'on aperçoit les premiers signes d'amélioration économique, notre département doit déployer toutes ses énergies dynamiques.

Au niveau national, nous continuons également à œuvrer pour que notre pays se redresse. Les récentes annonces de M. Valls viendront stimuler la reprise économique naissante.

L'objectif est d'inciter les entreprises et les décideurs publics à investir rapidement et massivement en utilisant tous les leviers disponibles pour amplifier la croissance.

2015 doit être l'année du retour de la croissance : ce mouvement doit permettre des créations d'emploi.

Richard Ferrand

► **2,5 Md€**

C'est le montant des mesures annoncées pour l'investissement.

LETTRE D'INFORMATION DE **RICHARD FERRAND**

Député du Finistère, Président du groupe socialiste et apparentés du Conseil Régional de Bretagne



À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

● DUMPING SOCIAL

Le décret d'application est paru

Pris en application de la loi visant à lutter contre la concurrence sociale déloyale que j'avais portée, le décret publié au Journal Officiel le 31 mars dernier précise les modalités pratiques pour la lutte contre le travail illégal et contre les fraudes au détachement de travailleurs. Il est notamment instauré un devoir de vigilance des donneurs d'ordres dont la responsabilité conjointe pourra être engagée en cas de manquement. Les sanctions administratives, plus réactives, sont renforcées et peuvent aller jusqu'à la fermeture temporaire d'un établissement ; les peines sont aggravées et une liste noire est créée. Parallèlement, nous travaillons, dans le cadre de la loi « Macron », à renforcer cette lutte avec la mise en place d'une carte professionnelle, nationale, sécurisée et obligatoire des salariés du BTP.

● PROPOSITION DE LOI

Réouverture des inscriptions sur les listes électorales

L'Assemblée a adopté la proposition de loi du groupe socialiste visant à réouvrir, de manière exceptionnelle, les délais d'inscription sur les listes électorales dans la perspective des élections régionales en décembre 2015. Je me félicite de cette initiative qui permettra à l'ensemble des citoyens remplissant les

conditions habituelles de pouvoir s'inscrire jusqu'au 30 septembre 2015. En effet, il ressort que clore les inscriptions sur les listes un an avant une échéance électorale est clairement inadapté à l'heure où l'abstention est trop élevée. Aussi, j'invite avec vigueur tous ceux qui ne sont pas ou plus inscrits à effectuer les démarches sans attendre pour pouvoir participer au prochain scrutin régional!

« Améliorer l'accès aux soins pour tous »

● PROJET DE LOI

Loi Santé : adoption en 1^{ère} lecture

Le projet de loi Santé vient d'être adopté en première lecture malgré l'opposition systématique de conservatismes qui ne souhaitent pas voir la mise en œuvre du tiers-payant généralisé, véritable mesure d'accès aux soins. Pourtant, ce texte est fondamental, en modernisant notre système de santé, en renforçant la prévention aujourd'hui trop négligée, en améliorant l'accès aux soins partout et pour tous. Il crée aussi le droit à l'oubli bancaire pour les anciens malades de cancer qui n'auront plus à le déclarer après un certain délai de traitements. Autant d'avancées qui doivent être soulignées et qui auraient dû emporter l'adhésion de tous et toutes.



● ÉDUCATION

La carte scolaire pour la rentrée 2015

Objectif : garder les moyens pour les écoles rurales.

Les services départementaux de l'Éducation Nationale viennent d'annoncer les suppressions de postes dans certaines écoles de notre territoire. Dès cette annonce je me suis entretenu avec la Directrice Académique, Mme Lombardi-Pasquier, pour lui indiquer le fort sentiment d'incompréhension partagé avec les populations et les élus locaux.

Toutes les suppressions envisagées auraient des conséquences négatives sur les conditions d'enseignement et d'accueil des enfants, et notamment des élèves nécessitant une prise en charge particulière. Or, la qualité de l'offre pédagogique est un atout indispensable à l'attractivité de nos communes rurales. J'ai immédiatement saisi la Ministre de l'Éducation Nationale, le cabinet du Premier ministre, les autorités préfectorales et rectorales pour qu'un moratoire puisse être décidé afin de maintenir constants les moyens sur notre territoire.

Au-delà de ces éléments prévisionnels, les décisions définitives seront prises en septembre, délai qui nous permet de faire valoir nos arguments et nos propositions.

▶ 68

C'est le nombre d'écoles maternelles et primaires sur la circonscription.

« L'offre pédagogique est un atout indispensable pour nos communes rurales »

En savoir plus :
Le site des services départementaux de l'Éducation Nationale
<http://www.ia29.ac-rennes.fr>

● ÉCONOMIE

Doux : engagements tenus !

Avec le soutien de Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, l'enveloppe de 15 M€ obtenue suites à la suppression des aides à l'export (dites « restitutions ») a été débloquée pour aider les éleveurs et soutenir l'amélioration de la qualité des produits exportés.

Dans le même temps, avec l'appui d'Emmanuel Macron, Ministre de l'économie, BPI France a décidé d'accorder au groupe Doux un prêt « Croissance Industrie » de 5 M€.

Le Conseil régional est également mobilisé pour contribuer au soutien des investissements nécessaires à la modernisation de l'outil de production industriel, à l'adaptation des bâtiments d'élevage en amont et à la formation des salariés.

● ÉDUCATION CIVIQUE

À Plounévélz, avec les élèves de l'école Jean-Marie Le Gall



Avec les élèves de Plounévélz.

Comme chaque année dans le cadre du Parlement des enfants, je me suis rendu dans une classe de la circonscription pour expliquer le rôle et la fonction du député. À Plounévélz, les élèves de cycle 3 de Mme Le Drenn m'ont posé de nombreuses questions sur l'organisation de mon emploi du temps, l'élaboration des lois, mon travail en circonscription...

Un échange riche et instructif qui a permis aux enfants de rédiger une proposition de loi visant à offrir des conditions de logement décentes à des familles vivant dans la précarité.



Les élus du Conseil régional en session le 9 avril 2015.

● CONSEIL RÉGIONAL

La Bretagne sur tous les fronts

Les élus du Conseil régional de Bretagne se sont réunis en séance plénière les 9 et 10 avril 2015. L'occasion pour nous de débattre sur les nombreux sujets, dont les contrats de Pays, la carte des formations, le service public régional de l'orientation, le protocole de mise en œuvre du service ferroviaire, ou encore le contrat de plan entre l'État et la Région.

La Région fait de nouveau le pari des Pays avec les contrats de partenariat Europe-Région-Pays 2015-2020. Ainsi, les 11 premiers contrats de Pays et le contrat de partenariat avec les îles ont été proposés au vote de l'assemblée régionale. Ils permettent de soutenir les projets et stratégies de développement de nos territoires. La Région montre une nouvelle fois qu'elle croit aux Pays et les place au cœur de sa démarche.

La carte des formations a également été adoptée. La Région est désormais compétente en la matière. L'objectif est de répondre aussi bien aux attentes des jeunes qu'aux besoins des entreprises et des filières, au plus près des territoires.

La récente réforme de la formation est venue compléter le rôle pivot de la Région, faisant de la collectivité le lieu de pilotage central en matière de formation

professionnelle. Elle est maintenant chargée de la création et de la gestion d'un nouveau service public régional de l'orientation (SPRO), ainsi que de la coordination de la concertation de tous les acteurs régionaux.



Autre sujet-phare de cette session, le protocole de mise en œuvre du service ferroviaire. À travers ce sujet, il s'agira d'évoquer le projet BGV, qui va permettre à la Bretagne de gagner en accessibilité. Mais aussi d'évoquer la modernisation des infrastructures ferroviaires pour accélérer la vitesse des trains, l'aménagement des pôles d'échanges multimodaux, la mise en place de nouvelles rames TER et les lignes routières qui rapprochent le Centre-Bretagne des connexions TGV.

Une session riche, qui valide notre méthode de concertation avec tous les acteurs des territoires.

Focus

→ Pour une économie sociale et solidaire

Le 10 mars dernier, j'étais invité à participer aux rencontres finistériennes de l'économie sociale et solidaire (ESS) pour le pays Centre-Ouest Bretagne à Pleyben. L'occasion de faire le point sur la loi votée le 31 juillet 2014 qui reconnaît l'ESS comme un modèle socio-économique et se veut un outil de définition et de mise en œuvre au service des acteurs locaux et des collectivités.

Pour en savoir plus : www.ess-bretagne.org

→ Finistère Angels, au service de l'économie finistérienne

J'ai assisté à l'assemblée générale des Business Angels du Finistère au Faou. Cette association loi 1901 propose à ses adhérents des projets d'investissements dans des start-up ou des PME finistériennes avec l'appui des trois CCI du département. Cette initiative originale contribue à dynamiser et diversifier les modes de financement au service de l'économie finistérienne.

Pour en savoir plus : www.finistereangels.fr

► **70 M€**
C'est le budget consacré au chantier de la ligne TER Quimper-Brest.



1. L'UDSEA-Confédération paysanne organisait un colloque à Poullaouen sur l'après-quotas laitiers et la nécessité d'encadrer les prix et les volumes. Une journée de riches contributions suivie par plus d'une centaine de personnes. — **2.** À Carhaix, les militants de l'association France-Palestine du Centre-Bretagne m'ont remis une pétition signée par plus de 200 citoyens. Ce texte vise à obtenir du Gouvernement la reconnaissance officielle par la France de la Palestine.



3. Le Président de la République m'a reçu à l'Élysée pour évoquer le travail effectué et la poursuite de l'examen législatif du projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dont je suis le rapporteur général à l'Assemblée nationale.



4. À Plougastel-Daoulas, nous avons accueilli Jean-Yves Le Drian pour un temps de campagne avec le binôme Sarrabezolles-Péron. Nathalie Sarrabezolles est désormais l'une des rares femmes Présidente de Conseil départemental. — **5.** À Châteaulin, le forum « Cap sur l'emploi » permet à plusieurs centaines de demandeurs d'emplois et à de nombreux lycéens de venir à la rencontre d'employeurs dans tous les domaines économiques.

Twitt again !



« Les décisions de soutien à l'investissement, public et privé, prises par @manuelvalls vont soutenir la croissance et favoriser l'emploi. »



Repères

En mai-juin :

- ✓ Examen du projet de loi sur le dialogue social
- ✓ Nouvelle lecture de la «Loi Macron»
- ✓ Commémoration du 8 mai 1945
- ✓ Rencontres communales
- ✓ Réunions publiques sur l'action du Conseil régional
- ✓ Fête de la Bretagne
- ✓ 50 ans du lycée des métiers de Pleyben

Infos en continu

Retrouvez toutes les actualités sur mon site internet :



www.richardferrand.fr

Pour recevoir les prochaines lettres d'information par courriel ou pour qu'elles soient adressées aux membres de votre entourage, adressez votre demande à :

infos@richardferrand.fr



CONTACTS

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

2 rue Baltzer - 29150 Châteaulin
tél. 02 98 81 94 83
fax 02 98 81 94 18
infos@richardferrand.fr

MES COLLABORATEURS

• **Yann Le Boulanger et Hervé Clabon**
Suivi des dossiers et des activités de la circonscription
yann.leboulanger@richardferrand.fr
herve.clabon@richardferrand.fr

• Amaury Dumay

Suivi du travail législatif à l'Assemblée nationale
amaury.dumay@richardferrand.fr

• Soizic Kerbrat, Administration générale

soizic.kerbrat@richardferrand.fr